



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
**CONFÉDÉRATION
NATIONALE**

8 janvier 2020

Contact presse :

Claire Avelle

01 48 78 81 08

07 66 42 72 33

c.avelle@afc-france.org

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus :
www.afc-france.org

28, Place Saint-Georges
75009 Paris
email. cnafc@afc-france.org
tél. 01 48 78 81 61
fax. 01 48 78 07 35
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET. 784 408 825 00015
APE. 9499Z

Communiqué

Loi de bioéthique au Sénat : les AFC appellent à manifester pour s'opposer à la mainmise technique et marchande sur la procréation humaine

Le projet de loi de bioéthique, voté en première lecture à l'Assemblée nationale le 15 octobre dernier, arrive au Sénat. Il est examiné en commission cette semaine puis arrivera en séance publique à partir du 21 janvier. Le vote solennel aura lieu le 4 février avant de retourner à l'Assemblée.

Hier, dès le premier jour d'examen, les sénateurs ont introduit en commission la possibilité pour des centres privés à but lucratif de conserver des embryons.

Les **Associations Familiales Catholiques** alertent avec force contre cette dérive commerciale de la procréation. Un commerce de l'humain se met en place avec des enjeux financiers très importants au bénéfice des laboratoires, des cliniques de la procréation et du commerce international de gamètes. Les matières premières marchandes de ce secteur sont les gamètes, ou " ressources biologiques " issues des hommes et des femmes, et les embryons. Elles sont gratuites pour les utilisateurs mais génèrent des bénéfices considérables estimés à 20 milliards de dollars à travers le monde (300 millions d'euros par an en France, remboursés par la Sécurité sociale) avec une croissance de 5% par an.

Un [sondage IFOP](#), commandé par les AFC et publié le 3 octobre dernier, montre pourtant que 65% des Français estiment que la participation des organismes privés à but lucratif dans le processus de procréation est une mauvaise chose.

Les **Associations Familiales Catholiques** appellent à un sursaut des consciences pour cesser de considérer qu'il existerait un droit à l'enfant quel qu'en soit le coût humain. Elles rappellent que les errements éthiques d'une génération à propos des enfants sont jugés avec sévérité par la génération suivante. Avec les 22 associations de *Marchons Enfants !*, elles **appellent à manifester le 19 janvier prochain**, à l'avant-veille du débat au Sénat, pour s'opposer à la mainmise technique et marchande sur la procréation humaine.

Comme le 6 octobre dernier, une immense foule est attendue à Paris. Elle ne bloquera pas le pays, elle ne commettra aucune violence. Les AFC espèrent que la France pacifique et respectueuse pourra encore être entendue dans notre pays.